

**Commission économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord**

Comité intergouvernemental d'experts (CIE)
Trente-troisième réunion
Tunis (Tunisie) 30 octobre-2 novembre 2018

Rapport de la trente-troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts

Table des matières

I.	Organisation et participation.....	1
II.	Ouverture de la réunion (Point 1 de l'ordre du jour).....	1
III.	Élection du bureau (Point 2 de l'ordre du jour).....	2
IV.	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (Point 3 de l'ordre du jour).....	2
V.	Évolution des conditions économiques et sociales en Afrique du nord : examen du profil régional-Afrique du nord (Point 4 de l'ordre du jour).....	3
VI.	Séance spéciale : « L'accord pour la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) et l'impact pour l'Afrique du Nord » (Point 5 de l'ordre du jour).....	4
VII.	Table ronde/réunion du groupe d'experts : « La révolution des données en Afrique du Nord : Mettre les données au service de la transformation structurelle » (Point 6 de l'ordre du jour).....	4
VIII.	Rapport sur les rapports sur les programmes de développement régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales en Afrique du Nord (Point 7 de l'ordre du jour).....	5
IX.	Rapport d'activités 2017-2018 du bureau et programme de travail 2019 : questions statutaires (Point 8 de l'ordre du jour).....	5
X.	Lancement du premier rapport sur la réalisation des objectifs de développement durable au Maghreb (Point 9 de l'ordre du jour).....	6
XI.	Examen et approbation des recommandations de la table ronde/réunion du groupe d'experts (Point 10 de l'ordre du jour).....	7
XII.	Examen et adoption du rapport et des recommandations de la trente-troisième réunion du CIE (Point 11 de l'ordre du jour).....	7
XIII.	Date et lieu de la trente-quatrième réunion du CIE (Point 12 de l'ordre du jour).....	7
XIV.	Questions diverses (Point 13 de l'ordre du jour).....	8
XV.	Clôture de la réunion (Point 14 de l'ordre du jour).....	8
	Annexe I : Recommandations de la trente-troisième réunion du comité intergouvernemental d'experts.....	9
	Annexe II : Recommandations de la réunion d'experts « La révolution des données en Afrique du Nord : Mettre les données au service de la transformation structurelle ».....	12

I. Organisation et participation

1. La cérémonie d'ouverture de la trente-troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) a été rehaussée par la présence de MM. Ziad Ladhari, Ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Taieb Baccouche, Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA), Samir Majoul, Président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), ainsi que celle de M. Mohamed Hazim (Maroc), Président sortant du Bureau du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) en 2017.

2. Les membres du corps diplomatique accrédité à Tunis, les représentants de l'Union du Maghreb arabe (UMA), des organisations internationales et régionales, des universités, des organisations patronales, des agences de coopération, des institutions financières et des organismes du système des Nations Unies et les représentants des sept pays membres du CIE ont également pris part à la cérémonie d'ouverture.

II. Ouverture de la réunion (Point 1 de l'ordre du jour)

3. La cérémonie d'ouverture a commencé par la projection d'un message vidéo de la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), M^{me} Vera Songwe, qui a vivement remercié les autorités tunisiennes d'abriter pour la première fois cette réunion statutaire. Elle a ensuite rappelé l'importance du thème de cette année, à savoir « La révolution des données en Afrique du Nord : Mettre les données au service de la transformation structurelle ».

4. Dans son allocution d'ouverture, le Président du Bureau sortant, M. Mohamed Hazim (Maroc), a, quant à lui, souhaité la bienvenue aux participants et remercié le Gouvernement tunisien et l'UTICA d'avoir organisé cette réunion à Tunis. Il a exprimé sa gratitude aux membres du Bureau et au secrétariat pour le travail accompli depuis la trente-deuxième réunion du CIE.

5. Prenant la parole, la Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, M^{me} Lilia Hachem Naas, a d'abord salué les personnalités présentes à cette trente-troisième réunion du CIE, a souhaité la bienvenue aux participants. Elle a exprimé sa gratitude aux autorités et au Gouvernement de la République tunisienne pour l'aide et le soutien apportés au Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord ainsi que pour l'organisation de la trente-troisième réunion du CIE à Tunis. Elle a également remercié le Président de l'UTICA, le Président sortant du Bureau du CIE, la communauté des affaires et le peuple tunisien.

6. M^{me} Naas a rappelé le thème principal de cette trente-troisième réunion du CIE qui porte sur la révolution des données en Afrique du Nord, leur utilisation en vue de pour la transformation structurelle, ainsi que la nécessité de renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Elle a souligné que les recommandations de la réunion, qui permettront de définir les priorités et les champs d'activité du Bureau, seront soumises à la prochaine session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, organe délibérant de la CEA, qui aura lieu au Royaume du Maroc en mars 2019.

7. Prenant la parole, le Secrétaire général de l'UMA, M. Taieb Baccouche, a remercié toutes les parties qui ont facilité la tenue de cette réunion du CIE à Tunis. Il a adressé ses félicitations à la Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord et à tous les membres du Bureau pour leur dévouement, le soutien et l'appui qu'ils ont apportés à la sous-région pour l'intégration et le bien-être économique et social de la sous-région.

8. Le Président de l'UTICA a, quant à lui, exprimé l'honneur d'accueillir au siège de son institution les participants aux travaux de la trente-troisième réunion du CIE avant de leur souhaiter la bienvenue à Tunis. Retraçant l'historique de l'UTICA, M. Majoul a indiqué que l'institution avait été l'un des membres du Quartet ayant reçu le prix Nobel de la paix en 2015. Il a aussi rappelé que l'UTICA avait fait de 2015 l'année de l'Afrique dans le but de renforcer la coopération intra africaine, preuve de l'engagement panafricain du secteur privé tunisien.

9. Dans son allocution, M. Ziad Ladhari, Ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale a souhaité la bienvenue aux participants réunion et a salué la tenue de la trente-troisième réunion du CIE en République tunisienne pour la première fois, en espérant que d'autres pays membres se proposeront d'accueillir les réunions à venir. Il a aussi exprimé sa gratitude à l'UTICA pour avoir abrité cette importante manifestation, preuve que le partenariat public-privé constitue un moyen privilégié de renforcer la coopération et l'intégration sous-régionales en Afrique du Nord.

10. Le Ministre tunisien a également félicité le Bureau de la CEA pour le travail réalisé et salué le choix du thème de cette réunion : « La révolution des données au service de la transformation structurelle en Afrique du Nord ». Pour lui, la trente-troisième réunion du CIE constitue une plateforme de réflexion de haut niveau sur un sujet transversal important en matière d'évaluation et de suivi de l'évolution des indicateurs socioéconomiques dans la sous-région.

III. Élection du bureau (Point 2 de l'ordre du jour)

11. Suite à une concertation entre les chefs des délégations, le Comité a élu à l'unanimité le nouveau Bureau composé comme suit :

Président :	Tunisie
Vice-Président :	Algérie
Rapporteur :	Égypte

IV. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (Point 3 de l'ordre du jour)

12. Dans son discours préliminaire, la Présidente du nouveau Bureau du CIE, M^{me} Kalthoum Hamzaoui, a remercié les pays membres pour la confiance placée en son pays et souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. Elle a félicité le Bureau sortant et le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord pour les efforts déployés au cours de la période écoulée.

13. Après son intervention, le Comité a adopté l'ordre du jour (ECA/SRO-NA/ICE/33/1) et le programme de travail (ECA/SRO-NA/ICE/33/1/Add.1) - Voir l'Annexe III du présent rapport.

V. Évolution des conditions économiques et sociales en Afrique du nord : examen du profil régional-Afrique du nord (Point 4 de l'ordre du jour)

14. Le secrétariat a présenté les principales conclusions du document intitulé « Profil sous-régional - Afrique du Nord en 2017 » (ECA/SRO-NA/ICE/33/2). Le rapport y afférent porte sur l'évolution des agrégats macroéconomiques et sociaux, ainsi que les défis que doit relever la sous-région.

15. Au terme de cet exposé, le Comité a félicité le secrétariat pour la qualité et la richesse de la communication, ainsi que le choix du thème. Il a toutefois relevé l'absence d'éléments susceptibles de mettre en lumière l'état et le niveau actuels du commerce intrarégional et attiré l'attention sur la nécessité d'harmoniser les progrès en matière de croissance économique et de performances sociales, ainsi que sur la nécessité de disposer de données plus affinées en vue de formuler des politiques publiques plus adéquates.

16. À ce titre, le délégué de l'Égypte a jugé important d'harmoniser les périodes sur lesquelles sont calculés les différents indicateurs macroéconomiques avec celle de l'année budgétaire. Le Comité a fait remarquer que le coût environnemental de la croissance n'était pas pris en compte dans le calcul de la croissance économique et cela risquait de ne pas donner la juste mesure nécessaire. Concernant les problèmes de déficit budgétaire, le Comité a relevé qu'un déficit découlant d'un effort d'investissement ne devrait pas être perçu comme un problème en soi, étant donné qu'il aurait servi indirectement à accroître la productivité. Il a indiqué par ailleurs que l'analyse de la productivité devrait être menée selon une approche sectorielle avant d'ajouter que la croissance de la productivité reposait également sur la recherche-développement et l'investissement en capital humain. L'adéquation entre la formation et les besoins sectoriels constitue également un aspect important de la croissance économique qu'il faudrait intégrer. Le Comité a été informé par le représentant du Soudan que les sanctions économiques constituaient un frein majeur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Ce dernier a exhorté la communauté internationale à aider son pays dans les efforts qu'il fournit pour progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable malgré l'impact de ces sanctions.

17. Le secrétariat a pris note des observations formulées par le Comité pour la prise en compte, dans le Profil sous-régional - Afrique du Nord, du commerce intrarégional, de la question de l'intégration régionale et de l'analyse des trajectoires de développement empruntées par les pays de la sous-région.

18. Au terme des débats, le Comité a fait siennes les recommandations du secrétariat compilées à l'annexe I.

VI. Séance spéciale : « L'accord pour la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) et l'impact pour l'Afrique du Nord » (Point 5 de l'ordre du jour)

19. La séance avait pour objectif principal d'aider les pays membres à mieux comprendre le projet d'intégration continentale en leur offrant un espace de dialogue et d'échange entre eux et avec la participation d'experts.

20. La séance a été marquée par la participation d'un expert du Centre africain des politiques commerciales (CAPC) et de la représentante du Programme d'intégration régionale, du Bureau Afrique du Nord de la Banque africaine de développement (BAD).

21. Les délégués du Soudan et de la Mauritanie ont salué les efforts fournis par la CEA en appui au processus continental. Ils ont toutefois identifié d'importants défis auxquels les pays devraient faire face pour la réussite de ce projet ambitieux. Il s'agit notamment du développement des infrastructures, de la mise en place de mesures de facilitation du commerce et de la disponibilité de financements adéquats pour la promotion du commerce. Le Comité a également souligné l'importance de la mise en place de mécanismes de compensation des pertes qui seraient engendrées par la réduction des recettes douanières afin de s'assurer que tous les pays puissent équitablement bénéficier de ce processus d'intégration continentale. Enfin et en lien avec le thème choisi pour cette trente-troisième réunion du CIE, le Comité a souligné la nécessité de disposer de données actualisées et régulières comme préalable à la réussite de la ZLEC.

VII. Table ronde/réunion du groupe d'experts : « La révolution des données en Afrique du Nord : Mettre les données au service de la transformation structurelle » (Point 6 de l'ordre du jour)

22. La réunion a été ouverte par M^{me} Lilia Hachem Naas, Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord et modérée par M^{me} Kalthoum Hamzaoui, Directrice au Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale de Tunisie.

23. La réunion d'experts a procédé à un examen complet de l'écosystème de données dans la perspective de la révolution des données fondée sur des statistiques économiques, sociales et environnementales de qualité, nécessaire à la transformation économique et à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 en Afrique du Nord.

24. À l'issue des débats, le Comité a fait siennes les recommandations du secrétariat et formulé des recommandations supplémentaires consignées à l'annexe II du rapport de la table ronde.

VIII. Rapport sur les rapports sur les programmes de développement régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales en Afrique du Nord (Point 7 de l'ordre du jour)

25. Le secrétariat a rappelé la finalité du rapport sur la mise en œuvre des programmes de développement régionaux et internationaux et des initiatives spéciales en Afrique du Nord (ECA/SRO-NA/ICE/33/3). Il s'agit d'accompagner les États dans le suivi des progrès réalisés, au regard des engagements mondiaux et régionaux et de s'assurer de la prise en compte des priorités de la sous-région dans les processus de négociation aux niveaux international et régional.

26. Les débats ont mis l'accent sur la nécessité pour les pays d'Afrique du Nord d'approfondir la réflexion sur les questions liées au changement climatique, à la migration, à l'intégration régionale et à la coopération Sud-Sud. En ce qui concerne la mise en œuvre des ODD, la coordination institutionnelle et la participation de tous les acteurs constituent un préalable fondamental. Les expériences des pays en la matière pourraient être partagées dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

IX. Rapport d'activités 2017-2018 du bureau et programme de travail 2019 : questions statutaires (Point 8 de l'ordre du jour)

27. Le secrétariat a présenté le plan stratégique révisé de la CEA pour 2018-2019. Il a porté à l'attention des participants que la CEA avait entrepris une revue stratégique de son programme aux fins de réaligner ses activités sur les réformes mises en œuvre par l'ONU et de mieux répondre aux exigences et aux priorités des États membres.

28. À cet effet, le nouveau plan stratégique permet de repositionner la CEA et de réorienter les programmes de la Commission selon sa nouvelle vision « Pour une Afrique autonome et transformée – passer des idées à l'action ». Cette démarche a permis de redéfinir les fonctions de base, les objectifs généraux et les orientations stratégiques sur lesquels la CEA va se concentrer en 2018-2019.

29. Ce plan stratégique a induit également une réorganisation des bureaux sous-régionaux pour les rendre plus pertinents et efficaces. Il s'agit de les focaliser sur des domaines de spécialisation pour qu'ils fournissent des services de recherche et d'analyse de haut niveau, des conseils en matière de politique et de renforcement des capacités au profit des États membres, des communautés économiques régionales (CER) de la sous-région et au niveau continental.

30. Dans ce cadre, le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord a formulé et validé avec les pays membres une nouvelle stratégie de spécialisation pour l'exercice biennal 2018-2019 sur le thème : « emploi, compétences et développement équitable ». L'objectif est d'aider les sept pays membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes à même de favoriser la création d'emplois et un développement équilibré dans la perspective d'une transformation structurelle conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063. Dans ce contexte, le Comité a souhaité que le Bureau sous-régional, au-delà de son domaine de spécialisation qui est source de savoir et de connaissances, s'implique davantage dans l'action sur le terrain, tant en termes d'assistance technique qu'en termes d'appui financier aux programmes.

31. Le secrétariat a présenté le rapport d'activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord pour la période allant d'octobre 2017 à septembre 2018 (ECA/SRO-NA/ICE/33/4).

32. Le secrétariat a ensuite présenté le programme de travail du Bureau sous-régional pour 2019, structuré autour de deux axes : les rencontres (statutaires ou thématiques) et les publications.

33. Il secrétariat a enfin présenté les nouvelles orientations stratégiques des activités du Bureau sous-régional prévues pour 2019-2020 à savoir : i) l'emploi des jeunes dans les pays de la sous-région et la feuille de route pour la spécialisation sur le thème « emploi, compétences et développement équitable » ; ii) et les activités de suivi des ODD au Maghreb.

34. Le Bureau sous-régional a ensuite présenté de nouveaux domaines qu'il couvrira également durant la période à venir : i) l'économie bleue dans les pays de la sous-région et la feuille de route en vue d'élaborer une stratégie pour son développement ; ii) l'analyse comparative de l'intégration de la migration dans les politiques nationales du développement et la feuille de route pour la mise en œuvre du pacte mondial sur les migrations.

35. En examinant les activités du Bureau sous-régional et son programme de travail pour l'exercice à venir, le Comité a noté avec intérêt l'ampleur des efforts consentis et salué la volonté soutenue du Bureau sous-régional d'accompagner les pays membres dans la concrétisation du projet d'intégration régionale en Afrique du Nord.

36. Les participants n'ont pas manqué de saluer les efforts déployés par le Bureau sous-régional pour la mise en œuvre des recommandations issues des réunions précédentes du CIE, notamment celles relatives à la nécessité d'équilibrer les interventions de la CEA et son appui technique dans les pays de la sous-région, ainsi que la couverture en données de tous les pays.

37. Toutefois, le Comité a demandé au Bureau d'approfondir l'analyse des liens entre les stratégies nationales pour la réalisation des ODD et leurs incidences sur l'emploi.

38. Répondant à l'invitation de la Directrice du Bureau sous-régional qui a suggéré de proposer des thèmes sur lesquels le Comité souhaiterait que la CEA travaille, un consensus s'est dégagé concernant une palette de sujets jugés pertinents et cruciaux pour la sous-région. Les sujets proposés sont reproduits dans les recommandations (annexe I du rapport).

39. Au terme des débats, le Comité a fait siennes les recommandations du secrétariat et a ajouté les amendements compilés en annexe (annexe I).

X. Lancement du premier rapport sur la réalisation des objectifs de développement durable au Maghreb (Point 9 de l'ordre du jour)

40. Le lancement du rapport a eu lieu en présence de M. Ayed Belgacem, représentant du Ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale de Tunisie et de M^{me} Aida Robbana, représentante du Bureau du Coordonnateur résident du système des Nations Unies en Tunisie, qui ont tous deux prononcé une brève allocution.

41. Le Bureau sous-régional a rappelé le contexte et les objectifs du rapport avant d'en présenter les principaux résultats ainsi que les défis à relever et quelques recommandations.

XI. Examen et approbation des recommandations de la table ronde/réunion du groupe d'experts (Point 10 de l'ordre du jour)

42. Les recommandations de la réunion ad hoc d'experts sur « La révolution des données en Afrique du Nord : Mettre les données au service de la transformation structurelle » ont été portées à l'attention du Comité pour examen et adoption. Le Comité les a amendées et adoptées (voir Annexe II).

XII. Examen et adoption du rapport et des recommandations de la trente-troisième réunion du CIE (Point 11 de l'ordre du jour)

43. Le Comité a examiné et adopté les recommandations de sa trente-troisième réunion (Annexe II). Par ailleurs, il a encouragé les participants des pays de la sous-région à envoyer au Bureau sous-régional leurs amendements dans un délai n'excédant pas deux semaines afin de permettre au secrétariat de les insérer dans le rapport final.

44. Sur la base de ces observations, le Comité a adopté le présent rapport et a demandé au secrétariat de transmettre les recommandations du CIE à la prochaine Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique.

XIII. Date et lieu de la trente-quatrième réunion du CIE (Point 12 de l'ordre du jour)

45. Lors des débats sur le choix du lieu et de la date de la prochaine réunion, la représentante de l'Égypte a exprimé le souhait de son pays d'abriter la trente-quatrième réunion du CIE en 2019. Elle a indiqué que son pays entrerait en contact le plus tôt possible avec le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord pour convenir de la date et des modalités d'organisation de cette réunion.

46. Prenant la parole à son tour, le représentant de l'Algérie a fait remarquer que son pays ayant été élu cette année Vice-Président du Bureau de la trente-troisième réunion du CIE, il présiderait de facto selon l'usage la prochaine session du CIE. Il souhaiterait donc accueillir à son tour ladite réunion en 2019.

47. Les représentants du Maroc et de la Tunisie ont salué et remercié l'Égypte et l'Algérie pour leurs initiatives et ont invité la CEA à réfléchir à la mise en place d'un mécanisme concernant d'organisation à tour de rôle des sessions du CIE entre les pays de la sous-région et le Maroc, pays siège du Bureau sous-régional.

48. La Directrice du Bureau sous-régional a remercié à son tour l'Égypte et l'Algérie d'avoir manifesté le souhait d'accueil et d'organiser la prochaine réunion du CIE. Elle a indiqué qu'elle consulterait le siège de la CEA sur l'usage en la matière et entrerait en contact avec les pays membres afin de déterminer le prochain pays hôte soit en adoptant le mécanisme mentionné, à l'instar de celui qui s'applique à la Conférences des ministres soit en retenant tout autre type de rotation permettant d'organiser la réunion à tour dans les pays de la sous-région.

XIV. Questions diverses (Point 13 de l'ordre du jour)

49. Les participants ont suggéré au secrétariat, par souci d'efficacité, que les recommandations de la réunion d'experts soient présentées pour adoption aux experts eux-mêmes et ce avant la clôture de leurs travaux, et éviter ainsi de les soumettre aux membres du Comité lors de l'adoption du rapport final de la réunion du CIE.

50. À l'issue de la trente-troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts, le représentant du Maroc a adressé en son nom et au nom des pays membres et des participants, une motion de remerciements à M. Ziad Ladhari, Ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, à M. Samir Majoul, Président de l'UTICA, au Gouvernement et au peuple de la République tunisienne. Le texte intégral de cette motion est reproduit en arabe à l'annexe V.

XV. Clôture de la réunion (Point 14 de l'ordre du jour)

51. Dans son allocution de clôture, la Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, M^{me} Lilia Hachem Naas, a exprimé sa satisfaction pour le succès des travaux de la trente-troisième réunion du CIE, organisée cette année à Tunis et, pour la première fois, en dehors du pays hôte du Bureau sous-régional (Maroc).

52. Elle a par ailleurs remercié et félicité, au nom de la CEA et des États membres, les autorités tunisiennes, particulièrement M. Ziad Ladhari, Ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, l'UTICA qui a abrité cette réunion ainsi que les responsables et cadres de ces deux institutions pour la qualité de l'organisation.

53. M^{me} Lilia Hachem Naas a aussi témoigné sa reconnaissance à l'équipe du Bureau sous-régional, aux employés de l'UTICA et ceux du ministère de la coopération internationale pour l'appui logistique fourni. Elle a également remercié les hôtes et les interprètes pour la patience dont ils ont fait preuve tout au long de la réunion.

54. La Présidente du Bureau du CIE, M^{me} Kalthoum Hamzaoui, a salué les pays membres et les participants pour la motion de remerciements qu'ils ont adressée à M. Ziad Ladhari, Ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, à M. Samir Majoul, Président de l'UTICA, au Gouvernement et au peuple de la République tunisienne.

55. Elle a ensuite déclaré clos les travaux de la trente-troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts.

Annexe I**Recommandations de la trente-troisième réunion du comité intergouvernemental d'experts**

À l'issue des délibérations, le Comité a formulé les recommandations suivantes, et demandé au Bureau de les transmettre à la Conférence des ministres.

Recommandations relatives au profil sous-régional**Adressées aux États Membres :**

- Mettre à la disposition de la CEA les données disponibles nécessaires à la production du profil sous-régional.

Adressées à la CEA :

- i) Intégrer dans le profil sous-régional une section consacrée à l'analyse du commerce intrarégional et plus largement à l'intégration régionale ;
- ii) Développer une analyse des trajectoires de développement des pays membres, notamment en termes d'évolution de la structure sectorielle des économies et des analyses comparatives entre les pays de la sous-région ;
- iii) Intégrer le coût environnemental dans l'appréciation de la croissance économique des pays de la sous-région.

Recommandations relatives à la ZLEC**Adressées aux États Membres :**

- i) Accélérer la ratification de la ZLEC pour appuyer le processus de réalisation de l'intégration de la sous-région ;
- ii) Renforcer les systèmes nationaux de statistiques pour la production de données permettant d'évaluer les progrès en matière d'intégration continentale et son impact sur les économies africaines.

Adressées à la CEA :

- Renforcer les activités de sensibilisation et de plaidoyer auprès des pays membres pour accélérer la ratification de la ZLEC.

Recommandations relatives aux programmes de développement régionaux et internationaux

Adressées à la CEA :

- i) Organiser au niveau sous-régional une réunion pour partager les expériences et les bonnes pratiques des pays dans l'élaboration des rapports nationaux volontaires et dans la mise en œuvre des ODD ;
- ii) Réaliser un profil Afrique du Nord sur les ODD qui comprend les cas de tous les pays de la sous-région.

Recommandations relatives au cadre stratégique de travail de la CEA

Adressées à la CEA :

- i) Étudier la possibilité de renforcer l'assistance technique et l'étendre à un plus grand nombre de pays membres de la sous-région, en particulier pour l'élaboration et l'affinement d'indicateurs pertinents sur les disparités régionales, la pauvreté, l'emploi et l'intégration régionale ;
- ii) Travailler davantage dans la complémentarité avec tous les partenaires de développement afin d'éviter les doublons, de mutualiser les efforts et de valoriser les résultats ;
- iii) Programmer un forum spécial consacré aux initiatives nationales réussies en matière de création d'emploi, ce qui permettrait d'échanger les expériences, de mutualiser les compétences et d'identifier les domaines de partenariat possibles entre les pays de la sous-région ;
- iv) Prendre en compte dans la mesure du possible, les domaines de développement ci-après, jugés pertinents et cruciaux pour la sous-région :
 - Les performances des pays d'Afrique du Nord en matière de dépenses publiques ;
 - La coopération Sud-Sud et l'intégration industrielle en Afrique du Nord ;
 - Coopération Sud-Sud en lien avec le transport et les services offerts pour faciliter le transport des marchandises ;
 - La facilitation du commerce ;
 - La coopération Sud-Sud : bonnes pratiques sous-régionales et perspectives futures ;
 - La thématique de l'eau et son importance pour la sous-région ;

- L'étendue et les retombées du secteur informel et de la contrebande sur les économies nationales.

Recommandations relatives à la recherche sur l'économie bleue

Adressées aux États Membres :

- i) Engager la réflexion pour intégrer l'économie bleue dans les stratégies nationales de développement ;
- ii) Renforcer la collecte et l'analyse des données pour améliorer la qualité des indicateurs relatifs à l'économie bleue.

Adressées à la CEA :

- i) Appuyer les pays membres dans la réflexion pour intégrer l'économie bleue dans les stratégies nationales de développement ;
- ii) Approfondir la recherche sur l'économie bleue en travaillant avec les pays membres pour identifier et collecter les données les plus pertinentes.

Recommandations relatives à la migration

Adressées aux États Membres :

- i) Prendre en compte la question de la migration et les liens avec le développement dans les politiques nationales de développement ;
- ii) Assurer la disponibilité des données fiables sur la migration ;
- iii) Renforcer la coopération régionale sur les questions de la migration ;
- iv) Intégrer la dimension économique de la migration dans les négociations avec les partenaires de développement.

Adressées à la CEA :

- i) Assister les pays membres pour la prise en compte de la question de la migration et des liens avec le développement dans les politiques de développement nationales ;
- ii) Aider les pays membres à produire et disposer de données fiables sur la migration.

Annexe II

Recommandations de la réunion d'experts « La révolution des données en Afrique du Nord : Mettre les données au service de la transformation structurelle »

Recommandations relatives à l'adaptation des législations et des réglementations

Adressées aux États membres :

- i) Renforcer l'autonomie professionnelle et l'indépendance des instituts nationaux de statistiques (INS) dans un cadre législatif et réglementaire adéquat, si besoin est ;
- ii) Renforcer le leadership des INS en matière d'harmonisation des textes juridiques et adopter des législations qui fixent les attributions des composantes du système statistique national, tout en garantissant l'accès aux données ;
- iii) Renforcer les conseils nationaux de la statistique en matière de coordination des systèmes statistiques nationaux pour réviser les lois et, les textes juridiques et adopter une législation qui fixe les procédures d'élaboration, de surveillance et de suivi du programme statistique.

Adressées à la CEA :

- Fournir l'assistance technique aux pays d'Afrique du Nord pour renforcer leurs cadres juridiques et réglementaires ainsi que les relations interinstitutionnelles afin de permettre aux systèmes statistiques nationaux de répondre aux nouvelles exigences et aux opportunités offertes par la révolution des données.

Recommandations relatives au renforcement des capacités humaines et techniques

Adressées aux États membres

- i) Investir dans les ressources humaines et améliorer les conditions dans lesquelles les INS et les structures sectorielles exercent leurs activités ;
- ii) Renforcer les capacités des ressources humaines des services statistiques des ministères et institutions publiques ;
- iii) Encourager la formation continue au sein des INS pour une meilleure adaptation aux progrès technologiques et à la complexité des besoins en termes de données.

Adressées à la CEA :

- Fournir une assistance technique en matière de statistiques fondamentales, notamment les compétences et outils techniques nécessaires à l'élaboration des recensements, des enquêtes et à la tenue de registres administratifs.

Recommandations relatives au financement consacré aux données

Adressées aux États membres

- i) Assurer la disponibilité des lignes budgétaires dédiées exclusivement aux structures statistiques sectorielles dans les différents ministères pour leurs opérations statistiques ;
- ii) Participer au programme du Fonds catalytique du *Statistics for Results Facility* pour remédier aux difficultés de financement des plans de renforcement des capacités statistiques des systèmes statistiques nationaux.

Adressées à la CEA

- Renforcer l'appui technique et financier aux pays membres pour moderniser leurs modèles statistiques et réduire les coûts de production des données statistiques, tout en garantissant leur qualité et leur fiabilité.

Recommandations relatives à la mise en place des mécanismes de contrôle de la qualité des données

Adressées aux États membres

- Mettre en place une stratégie de création et de renforcement des capacités dans le domaine de la qualité ;

Adressées à la CEA

- Fournir un appui technique pour renforcer les capacités dans le domaine de la qualité des données statistiques.

Recommandations relatives à l'utilisation des sources de données non conventionnelles

Adressées aux États membres

- i) Utiliser de façon optimale toutes les sources de données qu'offre la révolution des données, y compris les méga données, afin de générer des statistiques officielles et de développer des méthodologies d'analyse appropriées ;
- ii) Adopter les technologies mobiles et les généraliser à tout type d'enquête (Indice des prix à la consommation (IPC), recensement, emploi, etc.) ;
- iii) Encourager les INS à s'inscrire dans la transition digitale et à développer leur propre stratégie.

Adressées à la CEA

- i) Accompagner la modernisation du système statistique national en encourageant l'adoption de nouvelles technologies dans les opérations statistiques ;
- ii) Institutionnaliser les bonnes pratiques dans le cadre d'une plateforme pilotée par la CEA, par exemple, pour capitaliser le savoir-faire.

Recommandations relatives au renforcement des programmes des statistiques fondamentales

Adressées aux États membres

- Renforcer les systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil par la mise en œuvre effective du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil.

Adressées à la CEA

- i) Fournir une assistance technique pour la mise en place du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil ;
- ii) Mettre en place des cadres juridiques et réglementaires et des mécanismes organisationnels adéquats pour assurer un meilleur accès aux données y compris les micro-données tout en spécifiant les rôles de chaque intervenant et en garantissant l'anonymisation des fichiers et bases de données.